



Note technique – n°5

La filière mobilisée pour lutter contre les pucerons et la jaunisse

21 août 2020

Document réalisé avec le concours de l'ensemble de la filière betteravière

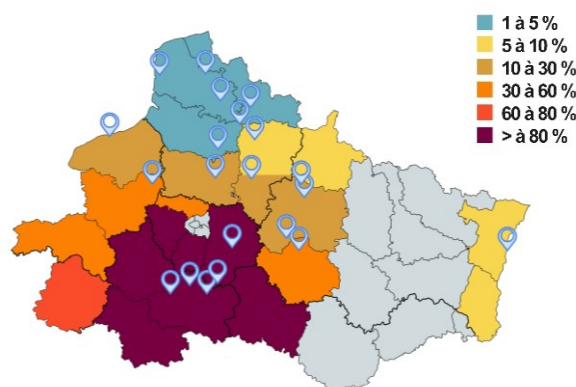


Situation de la pression jaunisse

Au 21 août, les symptômes de la jaunisse sont toujours aussi présents dans les zones betteravières.

Le gradient d'infestation reste celui constaté précédemment : au sud, plus de 80 % des surfaces sont infectées, contre environ 15 % au nord.

L'impact sur le rendement est majoritairement lié à la prédominance du virus BYV. Les pertes estimées se situent toujours autour de 40 % dans les zones les plus touchées.



Surfaces parcelaires impactées au 21 août et localisation des 21 usines sucrières

Des perspectives pour la filière

Le gouvernement s'engage dans un plan de soutien. À l'issue d'une réunion avec les représentants de la filière betterave-sucre-alcool (6 août), le ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation a présenté un **Plan gouvernemental** pour "sécuriser les plantations, l'approvisionnement des sucreries, et donc le maintien d'une filière sucrière forte et compétitive".

Le gouvernement s'engage à :

- porter une proposition législative cet automne dans le but d'ouvrir la possibilité d'autorisations provisoires d'utiliser les néonicotinoïdes en enrobage de semences pour la campagne 2021, et le cas échéant les 2 campagnes suivantes ;
- accélérer la recherche de solutions alternatives par une dotation de 5 millions d'€ qui sera pilotée par l'INRAE et l'ITB ;
- mettre en place un dispositif de compensation pour les planteurs les plus touchés dans le cadre du régime d'aide "de minimis".



Julien Denormandie, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation

Pour Barbara Pompili, ministre de la Transition écologique, "une autorisation provisoire et encadrée est la seule solution pour lutter contre les pucerons vecteurs du virus de la jaunisse... et préserver la filière".

Concomitamment, la filière a renouvelé ses engagements pour limiter l'impact de ces autorisations provisoires sur l'environnement. Elle a transmis ses propositions qui doivent maintenant être discutées avec le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation :



Anticiper les dynamiques d'apparition des pucerons et des auxiliaires



Diminuer les doses d'utilisation des néonicotinoïdes



Planter des cultures non attractives en N+1



Encourager l'implantation de zones favorables aux insectes butineurs et auxiliaires



Promouvoir les innovations pour assurer la transition vers les solutions alternatives

Accélérer la recherche pour trouver rapidement des solutions efficaces

En complément des travaux menés par ITB depuis plusieurs années, l'État mobilise l'INRAE afin d'accélérer la recherche de solutions. Deux semaines après les annonces du ministre, l'ITB et l'INRAE se sont rencontrés, sur le terrain à Pithiviers, le 20 août, pour bâtir un programme de recherche collaboratif. Les acteurs de la recherche, ainsi fédérés, ont renforcé un plan d'actions rassemblant tous les leviers techniques et scientifiques à actionner pour apporter à la filière les solutions de substitution aux néonicotinoïdes. Ce plan d'actions sera présenté au ministre de l'Agriculture fin septembre.